

PROCEDURE

REVISION N°1 du PLU		Effectué
1	DELIBERATION DES PRESCRIPTION DU PLU ET MODALITE DE CONCERTATION ▪ Notification aux personnes publiques ▪ Pubication des deux journaux	✓
2	CONSULTATION DES EQUIPES D'URBANISME ▪ Sélection d'un bureau d'étude	en cours au 20 Mai2010
3	REALISATION DES ETUDE ET CONCERTATION Réunion publique Exposition Article	
4	DEBAT AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES ORIENTATION GENERALES DE PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	
5	ARRET DU PROJET DE P.L.U. ET BILAN DE LA CONCERTATION ▪ Transmission aux personnes publiques associées ▪ Avis de ce personnes publiques (3 mois)	
6	SAISINE PAR LE MAIRE DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF POUR DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR ▪ Désignation du commissaire enquêteur	
7	ARRETE DU MAIRE SOUMETTANT LE PROJET A ENQUETE PUBLIQUE ▪ 1 ^{er} avis au public 15 jours au moins avant l'enquête ▪ publicité dans 2 journaux ▪ affichage pendant la durée de l'enquête	
8	ENQUETE PUBLIQUE – 1 Mois ▪ 2 ième avis au public dans les 8 premiers jours ▪ publicité dans deux journaux	
9	RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR (1 mois)	
10	DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL APPROUVANT LA REVISION	